

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole**Séance du 29 juin 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 23 juin 2020  
Date de publication : 07 juillet 2020

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

**Référence**

20.29.06.65

**Commission**

Transition Écologique

**Objet**Rénovation des menuiseries  
de l'Hôtel de Ville  
Tranche 2**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND**Secrétaire de séance**

Mme Isabelle MANGIN

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Ako HAMD AOUI (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

**Rapporteur**

Mme Maryline MIRAT

Par délibération n°19.24.06.71 du 24 juin 2019, le Conseil Municipal a validé la 1<sup>ère</sup> phase du projet de rénovation des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville de Dole, qui concernait la façade Sud et Ouest du bâtiment, la plus exposée au soleil et au vent. Ces travaux ont permis ainsi de remplacer 42 menuiseries sur ces façades.

La ville de Dole souhaite poursuivre le remplacement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville. Trois phases supplémentaires sont envisagées :

- Phase 2 : remplacement de 87 fenêtres sur les façades Nord et Est, avec une estimation à 133 000 € HT ;
- Phase 3 : remplacement de 52 fenêtres au niveau des façades des deux patios du bâtiment, avec une estimation à 97 000 € HT ;
- Phase 4 : remplacement de la verrière du patio central, avec une estimation à 120 000 € HT.

Le coût total du projet s'élève ainsi à 350 000 € HT et le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Montant	Participation (en %)
État (DETR-DSIL-FNADT)	105 000 €	30 %
Département du Jura	122 500 €	35 %
Autofinancement	122 500 €	35 %
<b>TOTAL</b>	<b>350 000 €</b>	<b>100 %</b>

Les nouvelles menuiseries seront en aluminium laqué couleur bronze à rupture de pont thermique, double vitrage argon 4/16/4. Elles répondent aux exigences BBC en termes de performances énergétiques. Outre les économies d'énergie qui vont être réalisées, elles amélioreront sensiblement le confort des usagers. Des occultations avec stores en toile avec contrôle solaire sont également prévues.

Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Écologique » du 24 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la poursuite des travaux de rénovation des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville, ainsi que le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter tous les financeurs potentiels du projet,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rattachant à la présente délibération.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :  
Pilotage et Coordination  
Trésorerie Principale  
Pôle Moyens et Ressources/Finances  
Pôle Services Techniques  
Etat  
Conseil Départemental du Jura

Fait à Dole, le 29 juin 2020  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNON

